

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 mars 2009, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller  
France Déry, conseillère  
André Beaudoin, conseiller  
Tommy Plamondon, conseiller  
Jacques Tessier, conseiller  
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2009  
03-056:

Ouverture de la séance

Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-057

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février et de la séance extraordinaire du 16 février 2009
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Association forestière de la vallée du Saint-Maurice/mai, mois de l'arbre et des

forêts

8. Demande de prêt de la salle Aubin :
  - a) OPP concours de lipping 2008.
  - b) Manuella Perron et Katie Robitaille pour disco durant la semaine de relâche et une aide financière.
  - c) Activité municipale durant la semaine de relâche
9. CPTAQ/superficie du chemin accès et autorisation de passage pour Paravoile Inc.
10. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 258-2008
11. A) Vacances de Jean-Yves Piché, semaine du 2 mars 2008.  
B) Remplacement de la concierge/congé de maladie.  
C) Engagement de personnel pour travaux à l'Hôtel de Ville et au Pavillon  
D) Engagement de Sylvain Magnan
12. MTQ/contribution pour les travaux au coin de la route 153 et le Rang Saint-Georges.
13. Appui à la résolution de Saint-Stanislas/subvention prise en charge du réseau routier.
14. a) RGMRM/ demande d'appui dans le cadre de la crise qui sévit dans le secteur du recyclage.  
b) RGMRM/ session d'information sur le programme de gestion des boues.
15. Projet de Mise en valeur du milieu forestier Volet II.
16. MTQ/fauchage des abords de routes.
17. Gestion International T. Inc. /versement de l'aide financière à l'Entreprise.
18. Municipalité dévitalisée (comité).
19. Auberge de Vinsy/demande de permis d'alcool
20. MTQ/route 352
21. TGV NET Mauricie/internet haute vitesse chemin Saint-Georges Sainte-Thècle
22. Tracteur Kubota/ajout de pièces

23. Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle
24. Baseball mineur
25. Questions de l'assistance
26. Affaires nouvelles :
27. Ajournement ou lever de la séance

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-058 :

#### Adoption du procès-verbal de la séance du mois de février 2009

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 2 février 2009 et la session extraordinaire du 16 février 2009, tel que rédigé et en ajoutant à la résolution 2009-02-043 «et tous les autres secteurs non desservis par internet haute vitesse de Telus».

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **Correspondance reçue en février 2009**

#### **- Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Dans le cadre du Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ, la municipalité recevra un montant de 96\$ pour l'année 2008.

Dans le cadre du programme de mise à niveau des infrastructures d'eau potable, un montant supplémentaire de 91 907\$ provenant du fonds de la taxe d'accise sur l'essence sera versé à la municipalité. Ce sera au total 513 133\$ que la municipalité recevra. Annexe « A »

Le MAMR nous confirme un versement de 31 413\$ le 10 juin 2009, représentant 90% du montant autorisé pour la compensation tenant lieu de taxes municipales pour nos immeubles des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

#### **- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Le MELS nous informe de la parution du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2009-2010, programme visant à favoriser la participation sociale des personnes handicapées aux activités de loisir et de sport. La demande d'aide financière pour ce programme doit être faite avant le 27 mars 2009.

#### **- Ministre de la Sécurité publique**

Le Ministre nous transmet les documents Concepts de base en sécurité civile, Approche

et principes en sécurité civile, qui sont de nouveaux outils de référence qui proposent le développement d'une vision commune et partagée de la sécurité civile parmi tous les acteurs qui y sont engagés au Québec.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

Réception du bulletin Mini-Scribe, volume 18, numéro 3, nous indiquant que le 31 mars 2009 est la date limite pour la remise du rapport du vérificateur externe de la municipalité au directeur général pour l'exercice financier 2008. Annexe « B ».

- **Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée**

Réception du magazine Québec-France traitant des Troisièmes Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée qui ont eu lieu les 8, 9 et 10 octobre derniers à Québec et qui avaient pour objectif général de renforcer les liens d'amitié entre la France et le Québec, et de façon plus particulière, d'encourager les activités de coopération menées par les collectivités territoriales françaises et québécoises.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

La CPTAQ nous avise qu'une rencontre sera tenue le 18 mars 2009, à 10h, aux bureaux de la CPTAQ relativement au dossier de monsieur Benoît Paris.

La CPTAQ nous indique que monsieur Pierre-Aimé Trépanier déclarait, le 24 décembre 2008, ne pas avoir besoin d'autorisation de la Commission pour procéder au lotissement ou à l'aliénation du lot 192-P et qu'après vérification la CPTAQ indique que l'acte intervenu le 24 décembre 2008 sous le numéro 15 869 709 est conforme à la loi.

- **Commission de toponymie**

La Commission a décidé d'officialiser la liste des noms demandés pour les voies de circulation au Lac Traverse. Les changements d'adresse et de nom de rues seront effectués sous peu. Annexe « C ».

- **Centre financier aux entreprises de Trois-Rivières**

Le CFE nous indique qu'étant donné le départ de monsieur Patrick Baril, ce sera dorénavant monsieur Jérôme Gingras qui sera responsable de notre dossier.

- **Claude Trudel**

Monsieur Claude Trudel nous renouvelle sa demande de faire des pressions sur les compagnies qui pourraient fournir Internet Haute Vitesse. Annexe « D ».

- **CSST**

Réception d'un avis de calcul du taux personnalisé pour l'année 2009 qui sera de 2,47\$.

Réception d'une copie de l'entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et aux modalités de calcul de ces taux ainsi que l'attestation certifiant que la municipalité est membre d'une mutuelle de prévention.

- **Curriculum vitae**

Chantal Dontigny, 111 route Marchand, Sainte-Thècle, recherche un poste de commis de bureau.

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

Réception d'une invitation et du programme du premier colloque sur la gestion des risques, qui se tiendra le mercredi 25 mars 2009 au Centre des congrès de Québec où des sujets tels les communications de crise, la concertation des partenaires régionaux ou encore la confection d'un plan de gestion des risques y seront présentés.

Réception d'un communiqué intitulé « La FQM formule des propositions concrètes au premier ministre Charest pour stimuler l'économie des régions » nous indiquant que la FQM demande entre autre, l'indexation de 87 millions à 125 millions de dollars le Programme d'aide à l'entretien de la voirie locale, la reconduction pour une période de cinq ans des Fonds locaux d'investissement (FLI) et un plan numérique québécois pour donner accès à Internet Haute Vitesse partout au Québec. Annexe « E »

- **Gymnatech**

Gymnatech nous informe des résultats de la finale régionale des jeux du Québec qui a eu lieu le 1er février 2009 à l'école secondaire Des Chutes de Shawinigan. Carolanne Huard (2 médailles d'or et 2 médailles d'argent), Ève Perron (1 médaille d'argent et 1 ruban 6e position) et Stéphanie Lefebvre (1 ruban 6e position), toutes de Sainte-Thècle et membres du club de gymnastique Les Gymna-Thècles, se sont distinguées lors de ces compétitions.

- **Habitations populaires du Québec**

Habitations populaires du Québec en collaboration avec Bâtimo inc., nous informe que nous pouvons bâtir dans notre municipalité un certain nombre de logements à prix abordable afin de permettre à nos citoyens de demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie. Ils nous proposent une équipe de spécialistes qui saura nous aider dans ce type de projet.

- **Héma-Québec**

Héma-Québec nous invite à une collecte de sang, organisée par les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle, en collaboration avec l'AFEAS et la Sûreté du Québec, sous la présidence d'honneur de madame Claire Plamondon Lafrance. La collecte se tiendra le lundi 2 mars 2009, de 13h30 à 20h30, et l'objectif est de 115 donateurs.

- **Motocross Sainte-Thècle**

Monsieur Éric Moreau désire remercier la municipalité pour son appui financier pour le MotoCross Sainte-Thècle 2009.

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

La MMQ nous indique qu'elle a commencé à répartir parmi ses membres-sociétaires admissibles la ristourne de 3 000 000\$ annoncée en mai 2008. La municipalité recevra sous peu un chèque de 6 373\$.

- **Postes Canada**

Postes Canada nous informe que ses tarifs seront de nouveau modifiés le 23 février 2009. Parmi les changements, notons que les articles de 30g à 50g passeront de 0,96\$ à 0,98\$.

- **Régie des alcools, des courses et des jeux**

La Régie nous informe qu'elle a reçu une demande de permis d'alcool, pour l'Auberge de Vinsy, située au 2721, chemin Saint-Pierre Nord à Sainte-Thècle et que la municipalité peut s'opposer à cette demande dans les 30 jours de sa publication.

- **Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie**

La RGMR de la Mauricie nous informe que des bacs seront disponibles pour les déchets et la récupération, en format de 360 litres, à un coût de 80\$ l'unité et que les commandes doivent être passées avant le 15 avril 2009.

La RGMR de la Mauricie nous transmet son rapport de performance des programmes de recyclage.

- **Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie**

Le Réseau nous informe qu'à tous les 2 ans, il produit un sondage sur la qualité de ses services et que celui-ci est complété par la personne responsable de notre bibliothèque municipale. Le Réseau nous transmet donc les résultats de ce sondage.

- **Ressources Naturelles Canada**

RNCan mène actuellement une étude pour évaluer l'impact et l'efficacité du programme municipal de lutte contre la marche au ralenti des véhicules et la connaissance de ce programme et nous demande de remplir le sondage en ligne destiné aux municipalités et groupes communautaires canadiens afin de recueillir les commentaires sur la marche au ralenti et les préoccupations des dirigeants face à ce sujet.

- **Sûreté du Québec**

La SQ nous transmet un mémo indiquant des anomalies dans la région de Mékinac sur les sentiers de motoneige. À Sainte-Thècle, le sentier 318 emprunte le chemin Saint-Michel à partir de la 4e avenue, mais les panneaux autorisent à partir de la 5e avenue. Il y a donc illégalité entre ces 2 avenues. Aussi, le sentier 318 traverse à angle droit le chemin du Lac Missionnaire et il n'y a aucun panneau de traverse.

- **Union des municipalités du Québec**

L'UMQ nous indique qu'il a rencontré la ministre des Finances et ministre responsable des Infrastructures pour discuter du prochain budget et que l'UMQ a déposé un inventaire de plus de 4 milliards de dollars de projets municipaux prêts à démarrer.

Réception d'un communiqué en date du 24 février 2009 intitulé « Les municipalités et les groupes environnementaux réclament de Québec un programme de financement », nous indiquant que les principales unions désirent un programme de financement des infrastructures de valorisation biologique des matières organiques afin de détourner de l'enfouissement un minimum de 60% des matières organiques d'ici la fin de 2012. Annexe « F ».

Rés. 2009

03-059:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de février 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-060 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de février 2009 au montant de 232 639.67 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 28 février 2009 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2009.

Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2009  
03-061 :

Mai /Mois de l'arbre et des forêts

CONSIDÉRANT que l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice nous invite à célébrer le mois de l'arbre et des forêts en mai ;

CONSIDÉRANT que l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice nous offre des plants pour distribuer à nos citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal organisera une journée pour distribuer ces plants à la population, supervisée par Monsieur Tommy Plamondon conseiller municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice de nous fournir 540 plants de bois feuillus qui seront remis aux gens de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-062 :

Demande d'utilisation de la salle Aubin par OPP de l'école Masson

CONSIDÉRANT que OPP de l'école Masson de Sainte-Thècle désire organiser un concours de lipsing dans la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin à OPP de l'École Masson pour la tenue d'un concours de lipsing pour les enfants de cette école, le vendredi 27 mars 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-063 :

Demande d'utilisation de la salle Aubin par Manuella Perron et Katie Robitaille

CONSIDÉRANT que deux citoyennes de Sainte-Thècle désirent organiser une soirée disco pour les enfants du primaire durant la semaine de relâche ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte

de prêter gratuitement la salle Aubin à Manuella Perron et Katie Robitaille afin d'organiser une soirée disco pour les enfants du primaire, le vendredi 6 mars 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-064 :

Demande d'utilisation de la salle Aubin pour activité municipale durant la semaine de relâche

CONSIDÉRANT que deux membres du conseil municipal désirent organiser des activités pour les jeunes durant la semaine de relâche à la patinoire et à la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les activités présentées par France Déry et Tommy Plamondon soient : une soirée cinéma mardi le 3 mars 2009 à la salle Aubin et une journée plaisirs d'hiver le mercredi 4 mars 2009 à la patinoire du Centre de loisir Éric Bédard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-065 :

CPTAQ/superficie du chemin accès et autorisation de passage pour Paravoile Inc.

CONSIDÉRANT que la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec nous demande d'identifier la superficie nécessaire du chemin d'accès se rendant à la piste d'atterrissage et de décollage de paramoteur dans le dossier de la Municipalité de Sainte-Thècle portant le numéro 358896 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

Demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'autoriser d'utilisation à une fin autre que l'agriculture un terrain mesurant 5 mètres de largeur sur une longueur de 785 mètres et représentant une superficie de 3 925 mètres carrés servant de chemin d'accès sur les lots 100c-p, 100d-p, 100e-p, 100f-p, 100g-p et 101a-p pour se rendre à la piste d'atterrissage et de décollage de paramoteur demandée par Paravoile Inc (Plan inclus).

Autorise la Compagnie Paravoile Inc. à utiliser les lots 100c-p, 100d-p, 100e-p, 100f-p, 100g-p et 101a-p servant de chemin d'accès d'une superficie de 3 925 mètres carrés et les lots 100a-p, 100b-p, 100c-p, 100d-p, 100e-p, 100f-p servant de piste d'envol et d'atterrissage pour la formation en paramoteur d'une superficie de 8361 mètres carrés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 258-2008

**RÈGLEMENT 258-2008 « DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ ET LA CONFECTION D'UN PLAN D'INTERVENTION AINSI QU'UN EMPRUNT DE 112 240 \$»**

Procédure d'enregistrement/Dépôt du certificat des résultats

NOUS, soussignés, Louis Paillé et Valérie Fiset, responsables du registre tenu le 26 février 2008 en vue de l'approbation du règlement 258-2008, déclarons:

QUE le nombre de personnes habiles à voter sur ledit règlement est de 1 508;

QUE le nombre de demandes requis pour que le scrutin référendaire ait lieu est de 162;

QU' aucune demande n'a été faite lors de la tenue du registre.

QUE le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, nous avons signé le présent certificat à Sainte-Thècle ce vingt-sixième jour de février de l'an deux mille neuf.

---

LOUIS PAILLÉ  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

---

VALÉRIE FISET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE-ADJOINTE

Rés. 2009

03-066 :

Vacances de Jean-Yves Piché

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage à Gérald Gonnaville, préposé aux travaux publics de remplacer Jean-Yves Piché durant la semaine du 2 au 6 mars 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-067 :

Remplacement de la concierge / congé de maladie

CONSIDÉRANT que Louise Dumas, concierge, est en congé de maladie depuis le 9 février 2009 et ne prévoit pas revenir au travail avant le 19 mars 2009;

CONSIDÉRANT que Jacques Ricard la remplace pour le travail du soir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande aux préposés aux travaux publics et/ou à la brigadière scolaire de remplacer la concierge de l'Hôtel de Ville pour les heures de conciergerie de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-068 :

Engagement de personnel pour travaux à l'Hôtel de Ville et au Pavillon

CONSIDÉRANT les travaux d'amélioration à faire à l'Hôtel de Ville ainsi qu'au Pavillon de Centre de Loisir Éric Bédard;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal a estimé le temps de travail à 4.5 semaines et l'achat de matériaux à environ 2 300 \$;

CONSIDÉRANT que ces travaux doivent être effectués avant le début de la saison printanière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage les préposés aux travaux publics pour effectuer les travaux de peinture et de nettoyage à l'Hôtel de Ville et au Pavillon du Centre de loisir Éric Bédard pour une durée d'environ 4.5 semaines.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-069 :

Engagement de Sylvain Magnan comme préposé aux travaux publics

CONSIDÉRANT que Sylvain Magnan a été embauché sur un projet gouvernemental d'une durée de 30 semaines en 2008 afin de le former pour travailler aux travaux publics de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il a été embauché comme surveillant à la patinoire en décembre 2008 jusqu'au le 1 mars 2009;

CONSIDÉRANT qu'il travaille pour la municipalité depuis le 16 février 2009 à la fabrication des équipements pour le sentier pédestre allant sur le cap du lac du Jésuite et effectue aussi d'autres travaux municipaux avec les préposés aux travaux publics;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire adjoindre Monsieur Sylvain Magnan à l'équipe de préposé aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Sylvain Magnan comme préposé aux travaux publics de la municipalité de Sainte-

Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-070 :

MTQ/contribution pour travaux au coin de la route 153 (Saint-Pierre Nord) et le Rang Saint-Georges

CONSIDÉRANT les problèmes d'eau dans les sous-sols des propriétés du Rang Saint-Georges et du Carré Cloutier;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec effectuera des travaux de drainage dans ce secteur afin de régulariser la situation de ces propriétaires;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec nous demande de payer un ponceau et le recouvrement en asphalte de la transition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de défrayer le coût du ponceau qui sera installé par le Ministère des Transports du Québec ainsi que le recouvrement en asphalte pour les travaux dans le rang Saint-Georges à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil demande quand les travaux seront exécutés.

Rés. 2009

03-071 :

Appui à la résolution de Saint-Stanislas/subvention de prise en charge du réseau routier par le Ministère des Transports du Québec

CONSIDÉRANT qu'en 1993 le Ministère des Transports du Québec transférait aux municipalités la responsabilité d'entretenir et d'améliorer les routes locales de classe 1, 2 et 3;

CONSIDÉRANT que pour la municipalité de Sainte-Thècle, cette nouvelle responsabilité représentait 33 kilomètres de routes supplémentaires à sa charge et était accompagné d'un transfert de fonds représentant un montant annuel de 92, 399 \$;

CONSIDÉRANT que l'effort fiscal demandé aux contribuables de la municipalité devait être de 0,14\$ du 100\$ d'évaluation de la Richesse Foncière Uniformisée (RFU);

CONSIDÉRANT que la R.F.U. est en constante progression et a plus que doublé depuis 1993;

CONSIDÉRANT que l'effort fiscal demandé aux contribuables a plus que doublé depuis 16 ans tandis que l'aide gouvernementale est restée la même et n'a jamais été

indexée;

CONSIDÉRANT que les dépenses de voirie sont en croissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande de la Municipalité de Saint-Stanislas auprès du Ministère des Transports afin qu'il revoit leur politique d'octroi de subvention afin de respecter l'effort fiscal maximum de 0,14\$ du 100\$ de R.F.U.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-072 :

RGMRM/demande d'appui dans le cadre de la crise qui sévit dans le secteur du recyclage

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie par sa résolution numéro 2009-02-3398;

CONSIDÉRANT la crise financière qui sévit dans le domaine de la vent des matières recyclées et qui met en péril la survie du centre de tri de Récupération Mauricie;

CONSIDÉRANT que Récupération Mauricie est une société détenue conjointement par le Groupe RCM de Yamachiche, un organisme à but non lucratif (un centre de travail adapté), et la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, un organisme public regroupant les municipalités de la Mauricie;

CONSIDÉRANT que Récupération Mauricie est un centre de tri mécanisé et moderne construit il y a quatre ans avec du financement privé et municipal sans aucune subvention gouvernementale;

CONSIDÉRANT que plus de 70 personnes sont à l'emploi de Récupération Mauricie;

CONSIDÉRANT que les 90 emplois à l'usine du Groupe RCM à Yamachiche sont tributaires de la poursuite des opérations de tri et de recyclage de Récupération Mauricie;

CONSIDÉRANT que 70% de tous ces emplois sont occupés par des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que les activités de recyclage réalisées en 2009 sur le territoire de la Régie représente une dépense de plus de 4,3 M \$ par année pour ses municipalités membres soit plus de 175 \$ par tonne;

CONSIDÉRANT que les revenus municipaux en 2009 provenant du programme de compensation financière pour la collecte sélective, pour l'année de référence 2007, ont

déjà été budgétés ou comptabilisés à titre de solde recevable afin d'assumer une partie des coûts des activités de recyclage mis en place par la Régie et les municipalités membres;

CONSIDÉRANT que la Régie ni aucune de ses municipalités membres n'avaient budgété les sommes requises, en cette période de crise, pour maintenir la collecte sélective et, plus spécifiquement, les opérations de tri chez Récupération Mauricie;

CONSIDÉRANT que le plan d'aide déposé par la Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour soutenir les centres de tri n'offre pas les ressources financières nécessaires au maintien des opérations de Récupération Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle :

- appuie la demande de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
- réitère à la Ministre de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Madame Line Beauchamp, son insatisfaction concernant son plan de soutien aux centres de tri ;
- requière promptement une aide financière distincte et temporaire, afin d'aider le monde municipal, en cette période de crise, à maintenir les programmes de collecte sélective dans l'atteinte des objectifs de la politique Québécoise de gestion des matières résiduelles.
- Recommande à la Ministre de mettre en place un programme équitable d'aide financière aux municipalités pour assurer le maintien de la collecte sélective et du tri des matières en fonction des efforts qu'elles ont déployés pour atteindre les objectifs de la politique Québécoise de gestion des matières résiduelles ;
- Avise la Ministre du développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Madame Line Beauchamp, que, si les municipalités n'obtiennent pas d'aide financière additionnelle du gouvernement, elles seront dans l'obligation d'établir un plan de contingence afin de récupérer à même d'autres activités reliées à la gestion de matières résiduelles réalisées sur leur territoire les sommes essentielles au maintien du service de collecte sélective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-073 :

RGMRM/session d'information sur le programme de gestion des boues

CONSIDÉRANT que la RGMRM invite le directeur général et d'inspecteur municipal à une session d'information sur le programme de gestion des boues;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise le directeur général et d'inspecteur municipal a assister à la session d'information sur le programme de gestion des boues de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, le 17 mars 2009 à Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-074 :

Programme de mise en valeur du milieu forestier/Amélioration du chemin reliant Sainte-Thècle à Saint-Joseph-de-Mékinac

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- a) autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le formulaire de demande d'aide financière au montant de 40 000 \$ dans le cadre du «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier». Titre du projet : Amélioration du chemin reliant Sainte-Thècle à Saint-Joseph-de-Mékinac.
- b) s'engage, pour et au nom de la municipalité, à entretenir les équipements et infrastructures réalisés suite à l'acceptation de cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MTQ/fauchage des abords de routes

Le Ministère des Transports du Québec offre à notre municipalité d'effectuer le fauchage des abords de routes des chemins entretenus par le Ministère. Il offre à la municipalité la somme de 320 \$ pour le fauchage d'environ 9,05 kilomètres. Il en a coûté, en 2008, à la municipalité sa somme de 120 \$ du kilomètre pour exécuter ce travail. Le conseil trouve le montant offert par le Ministère insuffisant et n'est pas intéressé à effectuer ces travaux pour le Ministère.

Rés. 2009

03-075 :

Gestion International T Inc. /versement de l'aide financière à l'entreprise.

CONSIDÉRANT la résolution 2006-12-342 accordant une aide financière de 10 000 \$ par an pendant 5 ans à l'Entreprise Gestion International T Inc. pour le démarrage de l'ancienne usine Groleau Inc.;

CONSIDÉRANT que Gestion International T Inc. subit, en 2009, la crise économique et a dû réduire au minimum les effectifs de son entreprise;

CONSIDÉRANT que Gestion International T Inc. cherche de nouveaux partenaires pour diversifier son entreprise et créer des emplois à Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise le versement de l'aide financière pour la troisième année soit un montant de 10 000. \$ à Gestion International T. Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-076 :

Municipalité dévitalisée (comité)

CONSIDÉRANT la rencontre du 23 février 2009 avec le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire du Québec;

CONSIDÉRANT qu'un comité doit être formé pour le suivi du plan vision dans le contexte de municipalité dévitalisée;

CONSIDÉRANT que un comité de développement a été formé pour élaborer le plan de vision de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle mandate le comité de développement formé lors de la préparation du plan vision pour siéger sur le comité des municipalités dévitalisées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-077 :

Auberge de Vinsy/demande de permis d'alcool

CONSIDÉRANT la demande de permis d'alcool de que l'Auberge de Vinsy doit présenter à la Régie des alcools, des courses et des jeux;

CONSIDÉRANT que pour avoir le permis d'alcool, la Régie demande un plan d'aménagement détaillé de la pièce intérieure, dûment approuvé par un architecte, un ingénieur ou un inspecteur en bâtiment de la municipalité et un certificat d'occupation délivré par la municipalité ou une lettre de la municipalité attestant que le certificat d'occupation n'est pas requis;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal dit qu'il ne sait pas comment faire le calcul concernant la capacité selon de ration d'occupation;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle mandate André Beaudoin, directeur du service incendie ainsi que Jean-Yves Piché, inspecteur municipal, pour visiter l'Auberge de Vinsy et répondre aux demandes de la

Régie des Alcools, des courses et des jeux pour l'obtention du permis d'alcool dans la mesure que le tout soit conforme.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-078 :

Ministère des Transport du Québec/prise en charge de la route 352 entre Sainte-Thècle et Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec a repris à sa charge une partie de la route 352 entre Saint-Stanislas et Saint-Narcisse;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Stanislas se trouve desservi pas deux routes collectrices et se suite à une étude de trafic réalisée entre leur municipalité et celle de Saint-Narcisse;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années la Municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère des Transports de reclasser la route 352, route collectrice, entre notre localité et celle de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la route reliant Sainte-Thècle et Saint-Adelphe sera la seule partie de la Route 352 qui ne sera pas sous la responsabilité du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que beaucoup de gens circulent sur cette route pour le travail, les services de santé et plusieurs autres obligations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle réitère sa demande à la Ministre des Transports, Madame Julie Boulet, de reclasser la route 352 entre Sainte-Thècle et Saint-Adlephe, route collectrice et revienne sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

TGV NET Mauricie/internet haute vitesse dans le chemin Saint-Georges à Sainte-Thècle

Le conseil demande de faire paraître une annonce dans le bulletin municipal pour avoir une liste de noms potentiels sérieux afin de fournir le service d'internet haute vitesse aux endroits ou le service n'est pas disponible.

Rés. 2009  
03-079 :

Tracteur Kubota/ajout de pièces avec la location du tracteur Kubota B 2920 HSD

CONSIDÉRANT la résolution 2008-11-357 par laquelle la municipalité louait un tracteur Kubota B2920 HSD au coût de 550.94\$ par mois pour une période de 5 ans;

CONSIDÉRANT que des pièces doivent être ajoutés en équipements (électrovalve et des pneus agricoles);

CONSIDÉRANT que l'ajout de ces équipements fait hausser le coût de location de 36.34\$ par mois;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte le nouveau prix de location de la compagnie Kubota au montant de 587.28\$ plus taxes pour la location du tracteur Kubota B2920 HSD.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
03-080 :

Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle/agrandissement de la bâtisse du 115 rue Lacordaire

CONSIDÉRANT que la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle a recruté de nouveaux médecins pour sa Coop.

CONSIDÉRANT qu'il n'a plus de bureau disponible dans la bâtisse de la Coop pour loger ces nouveaux médecins;

CONSIDÉRANT que la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle nous demande d'agrandir notre bâtisse du 115 rue Lacordaire Sainte-Thècle et d'aménager de nouveaux bureaux de médecin;

CONSIDÉRANT que le coût de cet agrandissement et l'achat d'équipements de médecin sont estimés à 201 250 \$;

CONSIDÉRANT que plusieurs partenaires financent ce projet : La Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle, La Municipalité de Sainte-Thècle et le CLD de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle

- Mandate la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour faire les demandes afin de trouver le financement de ce projet d'agrandissement auprès de divers organismes.
- Lorsque le financement de ce projet d'agrandissement sera attaché la Municipalité de Sainte-Thècle est autorisé à faire exécuter ces travaux.
- La participation de la municipalité à ce projet est d'un montant de 10 000. \$.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009

03-081 :

Baseball mineur

CONSIDÉRANT que deux résidentes, Manuella Perron et Katie Robitaille, veulent relancer le baseball mineur à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'elles ont fait un sondage et environ 31 jeunes désirent s'inscrire au baseball pour cet été;

CONSIDÉRANT que le club baseball mineur de Sainte-Thècle possède des équipements et de l'argent;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années les activités du club baseball mineur sont arrêtées ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par France Déry, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle

- Est d'accord avec le projet de relance du baseball mineur à Sainte-Thècle de Manuella Perron et Katie Robitaille
- Prêtera le terrain de baseball ainsi que les équipements au nouveau club de baseball mineur de Sainte-Thècle pour leur activité en autant qu'ils sont disponibles et qu'il ne rentre pas en conflit d'horaire avec le club de baseball les Saints de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

André Veillette dit de mettre une clause pour le bruit dans l'autorisation donnée à la compagnie Paravoile Inc. Il demande des informations sur la ristourne de la mutuelle d'assurance des Municipalités.

Marthe St-Arnaud dit au conseil que si l'on veut développer Sainte-Thècle, la population devra être plus tolérante sur les activités qui ont lieux dans notre municipalité. Comme présidente de la COOP, elle nous explique aussi le projet d'agrandissement de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle qui permettra d'accueillir de nouveaux médecins et que la priorité d'accès à aux nouveaux médecins sera accordée en priorité aux gens de Sainte-Thècle.

Pierre-Aimé Trépanier demande des informations concernant l'augmentation du coût d'internet haute vitesse de Telus dans la Municipalité de Sainte-Thècle.

Affaires nouvelles :

Aucun sujet n'est ajouté

Rés. 2009  
03-082 :

Levée de la séance

À 20 heures 45 minutes, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier